



Le 23/10/17

GLV IMMOBILIER
24 BOULEVARD DE LA LIBERTE

59000 LILLE

A l'attention de Mr MONTIGNY

Nos Réf : Proposition de contrat N° 19569

Vos réf : 201 Rue des Postes à Lille

Matériel : 2 Portails battants motorisés.

	CONTRAT SIMPLE	CONTRAT PARTIEL	CONTRAT TOTAL
2 VISITES ENTRETIEN	GRATUITES	GRATUITES	GRATUITES
<u>DEPANNAGES COMPLEMENTAIRES</u>			
Main d'oeuvre	Payante	Gratuite	Gratuite
Déplacement	Payant	Gratuit	Gratuit
Matériels	Payant	Payant	Gratuit
Durée Minimum du Contrat	3 ANS	3 ANS	3 ANS
-Prix pour une année	260,00 € HT	590,00 € HT	990,00 € HT
-Option 24/24H	110,00 € HT	180,00 € HT	180,00 € HT

A noter

Taux horaire Mo en dépannage: 50 € HT.

Déplacement : 35 € HT.

Merci d'entourer le contrat souhaité.

A : Lille.....

le : 24 / 10 / 2017

Signature Client:

INSTALLATION - ENTRETIEN - DEPANNAGE

YVES CARTON

PORTES AUTOMATIQUES

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

CARTON s'engage à assurer le contrôle et l'entretien périodique du matériel indiqué plus haut conformément aux stipulations de ce contrat à raison de 2 visites par an.

Le client s'engage à payer à **CARTON** pour ces travaux d'entretien un prix forfaitaire payable annuellement.

Pour la période du **01/11/2017** au **31/10/2018** ce prix est de **770.00 € H.T PAR AN**
SEPT CENT SOIXANTE DIX EUROS HORS TAXE PAR AN

Ce prix comprend le coût de déplacement et de travail du personnel nécessaire pour effectuer l'ensemble des visites ainsi que l'ensemble des dépannages utiles en dehors de ces visites.

En cas de déprédations volontaires ou involontaires, ou d'usures anormales dues à un mauvais entretien d'ensemble ne dépendant pas de notre Société, les pièces, main d'œuvre ainsi que le déplacement seront facturés au prix du tarif en vigueur.

Les inspections auront lieu au seul droit de **CARTON** du Lundi au Vendredi pendant les heures normales de travail. Les dépannages seront effectués 24 H/24 - 7 JOURS/7 dans un délai de 6 heures.

La redevance ci-dessus est fixée est payable au début de chaque période annuelle par virement à 30 jours.

Ce contrat entre en vigueur dès la mise à disposition des installations en question, et il reste valable pour une première période de **3 ans**, après laquelle il se prolonge automatiquement d'une année sur l'autre, s'il n'est pas résilié avec préavis de trois mois, notifié par lettre recommandée, avant l'expiration de sa validité avant l'expiration de sa validité

En cas de renouvellement du contrat dans les conditions ci-dessus, la redevance convenue sera révisable pour chaque nouvelle période annuelle selon l'indice suivant la formule de révision de prix.

En cas de litige pouvant s'élever entre les parties relativement à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat, il est fait attribution de juridiction aux Tribunaux compétents du

Fait à Villeneuve d'Ascq
Le 24/10/2017

Signature du Client

*Bon pour accord
Le 08/02/18
ES qualité de syndic
du 201, rue des Postes
59000 Lille*

Signature de l'Entrepreneur



Cabinet GLV Immobilier
24 Bld de la Liberté - 59000 LILLE
R.C.S. LILLE 523 627 974
CONTACT@GLV-IMMOBILIER.FR

INSTALLATION - ENTRETIEN - DEPANNAGE